

Direction collégiale Réunion du 10 décembre 2018 COMPTE RENDU

Présents :

Paule-Catherine Arnaud Gigon, Marielle Lachenal, Pierre Peyret, Christophe Schildknecht, Raphaël Thivillier

1. Réunion et événements depuis le dernier CA :

- Rendez-vous DGFIP du 16/10 :

Suite à notre demande, en janvier dernier, d'une habilitation à recevoir des dons, Mme Rabatel de la DGFIP a demandé des éclaircissements sur la situation de l'association. Un rendez-vous a donc eu lieu le 16 octobre afin d'expliquer les changements de statuts et de nom, la fin des activités du marché et du PRL Handéo. Le PV de l'AG et le rapport financier ont été transmis par la suite. Le dossier est en cours de traitement.

- Conseil Départemental Citoyenneté et Autonomie du 6/11 :

L'objet de la réunion était la présentation des travaux des cinq groupes de travail du CDCA : éthique, soutien aux aidants, respect des droits, bientraitance et vieillissement. Sur la forme, il est regrettable que l'ordre du jour soit très mal tenu, ce qui engendre un déséquilibre de temps de parole entre les premiers intervenants et les derniers.

Sur le fond, le CDCA se révèle pour l'instant un lieu de déclaration d'intentions avec peu ou pas de déclinaisons pratiques. Il devrait également être le lieu du suivi du schéma mais celui-ci n'a pour l'instant pas été abordé.

- Rencontres Culture du 7/11 :

La qualité était au rendez-vous mais la journée s'est révélée un échec en termes d'affluence. Sujet ? Inscription dans le mois de l'accessibilité ? Le groupe « Accès à la culture pour tous » devra faire l'analyse de cet échec.

Jean-Paul Gouttenoire ne souhaitant plus animer ce groupe, Paule-Catherine Arnaud Gigon propose de prendre la suite et de modifier l'orientation :

. en allant vers les établissements et salles de spectacle pour les accompagner dans leur volonté de mise en place de projets culturels avec/à destination des personnes en situation de handicap ;

. en mettant en valeur ce qui est déjà fait par certains ;

. en se déplaçant dans l'ensemble du département pour « sortir » du seul réseau grenoblois.

- Assemblée Générale ReHPSY du 14/11 :

Cette AG n'ayant pas rassemblé le quorum, une seconde a été organisée le 29 novembre. Josiane Monnet a renouvelé sa présence au Copil en représentation d'HandiRéseaux38. Elle

rapporte des difficultés financières pour le RéHPSY – budget prévisionnel 2019 déficitaire – du fait, notamment, de relations compliquées avec le CHAI.

- Soirée « Accès à la santé » du 21/11 :

Une bonne mobilisation, à l'exception notable de l'Afiph. L'Esthi et l'APF France Handicap, notamment, sont venus en nombre avec des usagers. Ces derniers ont eu la parole et, en ce sens, la promesse d'un « débat public » a été tenue. Mme Cantinat, qui est désormais responsable de l'offre de soin à la DT Isère de l'ARS a fait une très bonne synthèse de la soirée. Nous serons attentifs aux suites, Marielle Lachenal pense qu'il y aurait matière à une commission Santé et handicap à HandiRéseaux38.

- CCUSDA du 22/11 :

Nelly Maroni n'ayant pas pu s'y rendre, nous attendons le compte-rendu.

- Forum du 27/11 :

Un succès au niveau de l'affluence – 150 personnes – comme de la qualité du spectacle produit dans le cadre du projet « Amour et Handicap », mais un bémol sur l'aspect Forum :

. on regrette la prise de parole en début de spectacle, qui, en avertissant le public sur un contenu susceptible de choquer, a pu être contreproductive ;

. par exemple : Paule-Catherine Arnaud et Pierre Peyret ont assisté, à leur table, à un blocage total des participants qui n'ont pas souhaité aborder le sujet de la vie sexuelle ;

. on regrette la formulation trop directe des questions des tables rondes.

. le temps consacré au débat a été trop court.

Sur l'aspect financier, le coût du Forum – soit les 2 300 € de participation au projet « Amour et Handicap » - est encore trop élevé, d'autant plus au vu des financements obtenus pour le projet « Amour et Handicap » - plus de 30 000 €. Le travail effectué par les salariés d'HandiRéseaux38 aurait dû être porté au budget du projet.

En conclusion, il faut maintenir le Forum comme événement annuel incontournable pour l'expression des personnes en situation de handicap du département, en veillant à ce que cette dernière soit centrale et à ce que le budget de l'événement soit équilibré.

- Commission exécutive MDPHI du 28/11 :

Nelly Maroni y a représenté HandiRéseaux38 et a rendu compte de cette réunion à Christophe Schildknecht. Trois sujets importants à l'ordre du jour :

. la mise en place du nouveau système d'information de la MDPH. Une grosse opération puisque ce SI doit notamment être en lien avec la CAF pour les versements d'allocations et avec ViaTrajectoire pour les suivis post-notification. Ce nouveau SI devrait être en place en juin 2019. Christophe Schildknecht indique que, côté établissements, les formations à l'outil ViaTrajectoire ont démarré.

. la Réponse Accompagnée Pour Tous. L'Isère est en retard sur ce sujet puisque le dispositif est déjà opérationnel dans d'autres départements. Un schéma du dispositif isérois a été présenté, ainsi que le dossier permettant de le solliciter. Mme Fugier-Garden supervisera la RAPT à la MDA. HandiRéseaux38 pourrait intervenir à deux niveaux dans la mise en place du dispositif : la communication, afin de le faire connaître à ceux qui sont susceptibles d'y faire appel (parents, établissements) ; et la question de la définition des différents « situations » (« complexe », « critique », « complexe ET critique », voir schéma joint).

. l'application du Règlement Général de Protection des Données. Un délégué à la protection des données, M. Bonnet, a été nommé au Département. Il pourrait être sollicité pour une information auprès des petites associations de notre réseau.

- Copil Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère du 29/11 :

La multiplicité des acteurs publics – CAF, DDCS, Département – présents (...ou absents) au Copil du PRHEJ semble enrayer l'avancée des choses. En l'occurrence, il s'agissait de valider le site Internet... et le département qui avait manifesté un droit de regard était absent.

Décision a été prise d'organiser deux Copil annuels : un « politique » en fin d'année et un « technique » en mars/avril.

- Théâtre (Projet Amour & Handicap) du 4/12 :

Un succès avec 300 personnes présentes. Nelly Maroni a informé la direction collégiale que Mme Bonnefoy, qui devait assister à la pièce, a finalement été empêchée. Suite à ce rendez-vous manqué, un courrier officiel, signé des membres de la direction collégiale, sera envoyé à Mme Bonnefoy afin de solliciter une rencontre.

2. Représentations extérieures :

Concernant les instances officielles du département (CDCA, Comex) :

Les membres de la direction collégiale s'accordent sur le fait que la Vice-présidence du CDCA pose problème puisqu'elle a entraîné le départ de deux adhérents et semble provoquer une défiance du Département envers HandiRéseaux38. Aucune solution ne se dégageant clairement, le sujet sera abordé lors de l'entretien prévu avec Mme Bonnefoy et la question du maintien de HandiRéseaux38 à cette Vice-présidence sera reposée en CA. Un binôme, par exemple, pourrait être proposé.

Quoiqu'il en soit, la représentation de HandiRéseaux38 au CDCA et à la Comex, à travers Nelly Maroni, devra se faire en lien étroit avec la direction collégiale et le CA puisque Nelly Maroni n'y siège plus.

De manière générale, la direction collégiale propose toute représentation de HandiRéseaux38 donne lieu à un compte-rendu écrit transmis au CA.

Détail des autres représentations :

- ADPA : proposition de retirer l'adhésion, HandiRéseaux38 n'adhérant à aucun autre service à domicile parmi ses membres (ADMR, Appui, Dépann' Familles...)
- Alma/Alertes : afin de poursuivre le partenariat de longue date entre les trois associations, la direction collégiale propose de maintenir le fonctionnement actuel (adhésion réciproque pour Alma et présence d'un « invité permanent » Alma au CA HandiRéseaux38, pas d'adhésion réciproque pour Alertes mais présence d'un « invité permanent » Alertes au CA HandiRéseaux38). Réciproquement, Florence Hanff représente HandiRéseaux38 au CA d'Alma et Josiane Monnet au CA d'Alertes.
- CREAM : Raphaël Thivillier est intéressé pour participer au prochain rdv (AG ? CA ?). Proposition de décider, en fonction de son retour, si l'adhésion (100 €) est maintenue.
- IFTS : il semble intéressant de maintenir l'adhésion, du fait notamment de travaux en cours sur la participation des usagers au CA. Pascale Sanchez étant volontaire pour cette

représentation actuellement assurée par Nelly Maroni, le bureau propose une réunion de tuilage, avec le coordinateur.

- RHEOP : proposition de maintenir notre présence, au moins pour être destinataires des informations. Paule-Catherine Arnaud propose d'y seconder Marielle Lachenal.
- TASDA : proposition de maintenir l'adhésion. Nathalie Descamps, représentante actuelle, étant en congés, Raphaël Thivillier propose d'assurer l'intérim, travaillant étroitement avec le TASDA pour UNA Isère.
- CCUSDA : proposition de maintenir notre présence, au moins pour être destinataires des informations.
- CDTHED : proposition de maintenir notre présence, au moins pour être destinataires des informations. Pas de représentant.
- CerAURA : Marielle Lachenal avait assisté à la dernière réunion... pas de nouvelle depuis. Proposition de reprendre contact.
- GCS MRSI : proposition de maintenir la représentation – assurée par Christine Baret – en l'état.
- RÉHPSY : proposition de maintenir la représentation – assurée par Josiane Monnet – en l'état. La présence d'HandiRéseaux38 au copil a été renouvelée pour 2019.
- PRHEJI : proposition de maintenir la représentation – présence de Marielle Lachenal au Comité Technique – en l'état.
- Questions d'accessibilité : proposition de confier la représentation au CRIDEV.

3. Demande de subvention :

La direction collégiale propose de modifier le budget prévisionnel en y ajoutant des frais de déplacement et des frais de mission-réception qui pourront être utilisés pour l'organisation d'événements et de soirées. La demande au Département sera augmentée en conséquence (voir doc joint).

4. Orientations et projets 2019 :

La direction collégiale propose :

- Le maintien d'une commission Accès à la culture pour tous, en en modifiant le fonctionnement comme indiqué plus haut. Animatrices proposées : Paule-Catherine Arnaud Gigon (administratrice), Frédérique Ryboloviecz (représentante Mediarts)
- Le maintien d'une commission Forum, respectant les préconisations indiquées plus haut.
- La relance d'une commission Accessibilité, avec l'idée d'y faire participer les responsables de différentes commissions du département (SMTC, ville de Grenoble, Métro, Transisère...)
- La mise en place d'une commission Santé et Handicap ?
- La mise en place d'une commission Sensibilisation au handicap ?



Le budget prévisionnel 2019 n'étant pas équilibré, il est indispensable que chaque projet lancé par ces commissions soit autofinancé.

5. Questions et informations diverses :

Marielle Lachenal, qui a participé à la grande journée « Sport et handicap » du mois de l'accessibilité, regrette que les activités proposées aient été peu accessibles aux personnes en situation de handicap intellectuel. Un retour a été fait en ce sens aux organisateurs.

Marielle Lachenal a eu l'occasion de visionner le film du Fil rouge « Les annonces du handicap ». Le film constitue une très bonne base de discussions et de réflexion. Le montage ayant laissé passé un propos dévalorisant pour certaines personnes en situation de handicap, une demande de suppression de ce passage sera envoyée au réalisateur.

Compte tenu du nombre de points à traiter lors des réunions du Conseil d'Administration ou de la direction collégiale, celle-ci propose de commencer systématiquement par les discussions budgétaires et financières lors des prochains rendez-vous.